

# **L'A-DROIT de chaudière-appalaches**

*Groupe régional de promotion et de défense de droits en santé mentale*

## **Rapport d'activités 2003-2004**

**Juin 2004**

# Préambule

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport d'activités pour le premier exercice financier complété par L'A-DROIT. Cette année fût une année où votre organisme s'est consolidé et s'est grandement développé, comme vous le constaterez dans le présent document.

## Rapport moral du conseil d'administration

Le conseil d'administration de L'A-DROIT de chaudière-appalaches a été fort occupé cette année. Avec tout le processus de constitution du groupe, le conseil a tenu **12** réunions régulières et **deux** réunions spéciales afin de voir à la bonne gestion de l'organisme. Si le rythme des réunions fût plus soutenu au début de l'année, nous avons pris notre « vitesse de croisière » à l'automne car tous les préparatifs reliés à la consolidation de l'organisme y ont été complétés. Cette année fût une année de consolidation au niveau des ressources humaines puisque les employés permanents François Winter et Julie Dallaire, ont travaillé toute l'année à l'organisme.

Le conseil d'administration ainsi que l'équipe de travail ont travaillé afin de doter l'organisme de plusieurs outils et politiques. En ce qui à trait aux politiques, L'A-DROIT s'est doté d'une politique de gestion des renseignements personnels. Cette politique définit la façon dont les renseignements personnels des usagers ayant reçu de l'assistance pour de l'aide et de l'accompagnement sont gérés afin de respecter la confidentialité. L'A-DROIT s'est aussi doté d'un code d'éthique pour les administrateurs de l'organisme et nous avons commencé à travailler en fin d'année à la réalisation d'un code d'éthique pour les employés.

Pour la gestion financière de la corporation, L'A-DROIT a continué de tenir sa comptabilité par informatique à l'aide du logiciel **Simple Comptable**. Pour ce qui est de l'informatique, l'organisme a acheté un autre ordinateur cette année et nous avons mis le parc informatique de l'organisme en réseau (3 ordinateurs).

L'A-DROIT à déménagé cette année. En effet, nous avons quitté nos locaux de la rue Saint-Louis qui n'étaient pas adaptés à nos besoins ainsi qu'à ceux des usagers. Nous sommes donc installés depuis le 25 juin 2003 **au 5935, rue Saint-Georges, bureau 130 à Lévis**. Ce local comprend une aire d'accueil, deux bureaux fermés et nous avons une salle de réunion au sous-sol de l'édifice. Ces locaux sont davantage adaptés à nos besoins et nous pouvons y recevoir plus facilement les personnes qui ont besoin d'aide pour défendre leurs droits. C'est également bien plus chaleureux !

## Ressources humaines

Tel que mentionné dans le rapport moral du conseil d'administration, il y a eut tout au long de l'année 2003-2004 **deux** employés permanents soit François Winter qui agit comme coordonnateur depuis les débuts de l'organisme et Julie Dallaire qui occupe le poste de conseillère en défense de droits depuis février 2003.

Pour ce qui est des contractuels, nous avons eu l'été dernier une subvention du gouvernement fédéral du programme « placement carrière-été ». Laurie Blouin, étudiante en techniques de travail social au Cégep de Lévis-Lauzon a été embauchée afin d'occuper le poste d'agente de développement. Elle avait entre autre à bâtir certaines formations reliées aux droits et à la santé mentale ainsi qu'à commencer un délé-guide pour les personnes utilisatrices de services qui occuperont un poste de représentant de l'organisme. Madame Blouin a continué à notre organisme à titre de stagiaire. Elle a réalisé un stage de deux jours/semaine à l'automne et de quatre jours/semaine à l'hiver. Ses mandats étaient principalement reliés à la vie associative. Nous avons également reçu une subvention salariale de l'ordre de 116% pour embaucher une adjointe administrative par le biais d'un programme d'employabilité. Madame Beaulieu a travaillé à L'A-DROIT à compter du 29 septembre 2003 et son mandat s'est poursuivi après la fin de l'année financière 2003-2004.

## Promotion et visibilité

Cette année, L'A-DROIT a été particulièrement actif en ce qui à trait à la promotion et à la visibilité de l'organisme. Tout d'abord, nous avons conçu et créé un **dépliant** pour l'organisme, une affiche ainsi qu'une carte d'affaires pour les employés de L'A-DROIT. Ces outils de promotion ont été distribués dans la région. Il n'est pas possible de connaître le nombre exact de dépliants distribués, mais nous pouvons affirmer qu'entre **10 000** et **15 000** dépliants ont été distribués dans la région. Nous avons distribué nos dépliants dans toutes les ressources en santé mentale du territoire, tous les établissements (CLSC, hôpitaux, cliniques médicales, organismes publics et communautaires etc.). Pour ce qui est des cartes d'affaires, entre **500** et **1000** cartes d'affaires ont été distribuées principalement dans les rencontres de promotion de l'organisme.

Par le concours bénévole d'une étudiante en bureautique du CÉGEP de Lévis-Lauzon, madame Karène Labrecque, un site web a été créé pour L'A-DROIT. Le site décrit nos activités, notre historique et il contient deux rapports annuels. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <http://ladroitc-a.tripod.com> . Nous n'avons malheureusement pas eu le loisir d'en faire les mises à jour et nous y travaillerons en 2004-2005 .

L'organisme a tenu plusieurs rencontres et activités de promotion cette année.

- Participation aux assemblées générales annuelles du Trait d'Union de la MRC de Montmagny et des Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet.

- Rencontre des agents d'aide sociale des CLE des MRC de Montmagny et de L'Islet.
- Participation à une activité de promotion dans la MRC de Nouvelle-Beauce aux galeries de la Chaudière à Sainte-Marie de Beauce dans le cadre de la « semaine du communautaire ».
- Participation au 10<sup>ième</sup> anniversaire de la Passerelle de Charny
  - Rencontre des élus provinciaux et/ou de leur personnel :
  - Mme Nathalie Dubuc, attachée politique de M. Laurent Lessard, député de Frontenac
  - Marc Picard, député de Chutes-de-la-Chaudière
  - M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord
  - Mme. Louise Quirion, attachée politique de Mme Diane Leblanc, députée de Beauce-Sud
  - L'attachée politique de Norbert Morin, député de Montmagny/L'Islet
  - Madame Dominique Vien, députée de Bellechasse

## **Représentations**

### **AGIDD-SMQ**

L'association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) est le regroupement de tous les groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale du Québec, de comités d'usagers en établissement psychiatrique ainsi que de groupes de promotion/vigilance. L'AGIDD-SMQ est le regroupement naturel de L'A-DROIT à l'échelle provinciale car ses membres remplissent la même mission que nous soit la défense de droits en santé mentale.

Comme chaque année, nous avons participé à l'assemblée générale annuelle de L'AGIDD-SMQ qui a eu lieu les 28-29 mai 2003. Cette année, cela revêtait un caractère spécial puisque nous y entrions à titre de groupe membre.

Trois délégués de L'A-DROIT ont participé à un colloque au mois de mai 2003 organisé par le collectif de défense de droits de la Montérégie qui s'intitulait : « Femme, psychiatrie et victimisation secondaire ».

Le coordonnateur accompagné du président a assisté à une « rencontre des 15 » qui a eu lieu au mois de novembre 2003. Les « rencontres des 15 » sont des rencontres entre les 15 coordonnateurs des groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale et qui ont des thématiques d'une grande préoccupation pour nos organismes (généralement, il est question de financement lors de ces rencontres).

Nous avons participé à quelques actions de l'AGIDD-SMQ cette année entre autre en ce qui a trait à l'enquête sur les médicaments de la coalition solidarité santé. Nous avons aussi toujours répondu aux diverses consultations initiées par notre regroupement. Il est à noter que nous nous sommes portés volontaires

afin d'être membre du comité « urgences » qui n'a jamais vu le jour ainsi que le comité « isolement et contention » qui était complet. Nous n'avons donc pas participé aux comités de l'AGIDD cette année.

## **TROCASM**

La TROCASM est le regroupement régional des organismes communautaires en santé mentale pour Chaudière-Appalaches. Elle regroupe les 11 groupes d'entraide pour les personnes vivant et ayant vécu avec un problème de santé mentale, les **quatre** groupes de parents et amis et le groupe régional de promotion/prévention.

Nous assistons à titre d'organisme observateur aux réunions de la table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches (TROCASM). Nous avons participé dans le cours de l'année à un comité de la TROCASM qui se nommait « rencontre des administrateurs » et qui avait comme objectif de renseigner les administrateurs des groupes membres des enjeux politiques actuels ainsi que des actions de la TROCASM.

## **Utilisateurs de services**

Le coordonnateur de L'A-DROIT a assisté dans leurs représentations les personnes utilisatrices de services à la commission régionale en santé mentale ainsi qu'au comité tripartite de Montmagny-l'Islet.

## **Commission en santé mentale**

En ce qui à trait aux représentations de L'A-DROIT, nous avons occupé un siège à la commission régionale en santé mentale de chaudière-appalaches jusqu'à sa dissolution en juin 2003.

## **Comités**

Cette année, les comités de L'A-DROIT ont été très actifs. Nous avons créé plusieurs comités cette année et notre vie associative a pris un essor intéressant. Voici par comité, les activités réalisés.

**Le comité Gestes collectifs régional** a le mandat d'informer sur les différents enjeux collectifs reliés à la santé mentale. Il élabore également des stratégies et effectue des actions reliées aux différents dossiers. Le comité s'est réuni à **deux** reprises cette année. Temporairement, nous avons cessé en cours d'année ce comité afin de se concentrer sur les comités sous-régionaux. Lors des rencontres de ce comité, il fût question des réseaux intégrés de services en santé mentale. **Cinq** personnes étaient membres de ce comité.

**Tables de discussion sous régionales sur les droits et la santé mentale :** Elles permettent aux personnes de s'exprimer sur ce qu'elles ont vécu par

rapport aux abus reliés à leurs droits. Elles sont les tribunes pour discuter des problématiques plus locales en regard des droits dans les services de santé mentale, dans le but de générer des actions collectives et systémiques. Ce sont les nouvelles instances qui ont été mises en place afin de remplacer le comité régional gestes collectif. Plusieurs thèmes y ont été abordés dont les réseaux locaux de services, le suivi systématique des clientèles, l'appropriation du pouvoir et la confidentialité.

Pour la sous région de Beauce-Etchemins, nous avons commencé à tenir des rencontres en novembre et nous avons tenu **trois** rencontres du comité. Il y a **11** membres de ce comité.

Pour la sous-région du Littoral, il y a eu **trois** rencontres du comité. Il y a **sept** membres à ce comité.

**Le comité Journal** a travaillé très fort cette année. Le comité conçoit les grandes lignes du journal de L'A-DROIT et participe en y rédigeant des témoignages, des blagues, de la poésie, etc. ... Nous avons en tout produit **quatre** journaux et nous en avons remodelé le format et le contenu. Le comité est composé de **10** membres.

**Le comité L'@-DROIT.net** produit le journal électronique s'adressant aux membres, les informant sur des dossiers systémiques, afin de favoriser leur implication. Le comité s'est réuni à **une** reprise cette année. Nous avons produit **deux** journaux électroniques nommés **L'@-DROIT.net** sur l'isolement et la contention et sur les électrochocs.

## **Formations**

**L'A-DROIT de chaudière-appalaches** a reçu une subvention non-récurrente afin de dispenser la formation sur les électrochocs à **une** reprise et la formation Droits et Recours en Santé Mentale à **deux** reprises et la formation « L'autre côté de la pilule » à **une** reprise.

Droits et recours est une formation d'une durée de deux jours qui se rapporte aux différents types de droits reliés à la santé mentale. Elle se compose en quatre blocs :

- L'évolution des droits et la philosophie des groupes de défense de droits en santé mentale.
- La confidentialité, le consentement aux soins, l'accès aux dossiers, le droit aux services.
- Les régimes de protection (tutelle/curatelle), le mandat d'inaptitude et l'hospitalisation involontaire.
- L'aide sociale et la régie des rentes.

Nous avons donné la formation Droits et recours en santé mentale les 16-17 avril dans la sous-région du littoral devant **10** personnes (aux locaux de L'A-DROIT à

Lévis) et les 24-25 avril dans la sous-région de Beauce-Etchemins devant **13** personnes (au CIMIC à Saint-Georges de Beauce).

L'A-DROIT a donné par le biais de formatrices de l'AGIDD-SMQ, une formation sur « L'autre côté de la pilule ». Cette formation avait une durée de 2 jours et elle traitait des thèmes suivants :

- L'historique des médicaments;
- Aux façons d'exercer son consentement de façon libre et éclairée;
- Aux différents types de médicaments utilisés en santé mentale, à leur utilisation, leurs effets secondaires et contre-indications ainsi que leurs alternatives;

Cette formation qui a eu lieu le 30 janvier et le 6 février 2004 s'est déroulée aux locaux de L'A-DROIT à Lévis. **19** personnes y ont participé.

Nous avons donné pour une deuxième année de suite la formation sur les électrochocs. Cette formation d'une durée d'une journée traitait des thèmes suivants :

- Obtenir de l'information critique sur le traitement aux électrochocs.
- Être outillé pour prendre une décision libre et éclairée si l'on vous propose un traitement aux électrochocs.
- Le consentement aux soins.

Nous avons tenu cette formation dans les locaux de l'Agence de Santé et de Services Sociaux de Chaudière-Appalaches à Sainte-Marie de Beauce. **Sept** personnes y ont participé.

Dans le cadre d'un cours à l'université au certificat en soins infirmiers, nous sommes allés rencontrer une classe d'étudiants au centre hospitalier Robert-Giffard afin de les sensibiliser à la défense de droits en santé mentale ainsi qu'aux abus que sont susceptibles de vivre les personnes utilisatrices de services par un centre hospitalier. Cette session d'information a été donnée devant 15 personnes et elle fût un franc succès.

## **Collectif**

Cette année, L'A-DROIT a effectué certaines actions reliées au volet collectif de sa mission. Dans notre première année complète, nous nous devons de mettre l'accent sur la consolidation du bureau (déménagement), la promotion de l'organisme, l'aide et l'accompagnement ainsi que sur la mise en place de divers comités. L'organisme a cependant effectué certaines actions à caractère plus systémique. L'année 2004-2005 sera une année où L'A-DROIT mettra davantage l'accent sur la défense systémique des droits.

## **Isolement et contention**

Il est à mentionner que le dossier de l'isolement et la contention a bénéficié d'orientations ministérielles visant à réduire voire éliminer ces pratiques de nos hôpitaux. Selon l'article 118.1 de la loi sur les services de santé et des services sociaux (loi 120), ces pratiques se doivent d'être appliquées afin d'éviter à une personne de s'infliger ou d'infliger à autrui des lésions. Elles se doivent d'être appliquées de façon exceptionnelle et minimale.

Le 29 avril 2003 à l'Hôtel-Dieu de Lévis est décédé en contention Monsieur Tanguay 88 ans, qui résidait à l'hôpital dans l'aile gériatrique. L'A-DROIT a produit le 5 mai un communiqué de presse qui dénonçait cette situation. Ce communiqué, qui est parvenu à tous les médias de la région, a eu des échos intéressants :

- Article dans le « Journal de Lévis » le 13 mai 2003. Le communiqué de presse y a presque été repris intégralement.
- Entrevue radiophonique dans l'émission du matin de CHEQ FM 101,3 de Sainte-Marie de Beauce à heure de grande écoute. L'entrevue a duré 5 minutes.

Cette action avait pour objectif de dénoncer la situation inacceptable s'étant produite à l'Hôtel-Dieu de Lévis et ainsi informer de l'existence d'alternative à la contention. Le coroner fait enquête sur le décès de Monsieur Tanguay. Lorsque le rapport du coroner sera produit, nous ferons vraisemblablement une autre action médiatique.

### **Réseau Intégré de Services**

Le dossier des réseaux intégrés de services a été mis sur la glace par le nouveau gouvernement. En effet, avec les changements résultant de la disparition des Régies Régionales au profit des agences de santé, les Réseaux Locaux de Services de Santé seront créés en 2004. Nous avons tenu lors de notre assemblée générale annuelle de juin 2003 une rencontre d'information et d'échange sur les réseaux intégrés de services.

### **Suivi systématique des clientèles**

Le suivi systématique des clientèles est un modèle de collaboration très étroite entre différentes ressources qui est en voie d'être implanté dans la sous-région de Beauce-Etchemins. Cela vient directement menacer les droits à la confidentialité des gens ainsi que restreindre l'accès aux services. C'est une forme d'intégration des services en santé mentale. L'A-DROIT a reçu cette année de la documentation sur le dossier et a assisté à une rencontre d'information pour les personnes utilisatrices de services de la région. Nous avons posé plusieurs questions à ce sujet mais n'avons pas eu les réponses. Ce dossier sera à suivre en 2004-2005.

### **Garde en établissement**

L'A-DROIT a rencontré les responsables du département de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Lévis en janvier 2004.

Cette rencontre avait l'objectif de discuter des points positifs et négatifs quant au respect des droits des personnes à cet hôpital. Pour ce qui est du dossier de la garde en établissement, nous avons remarqué dans la dernière année que le personnel en place connaît peu le processus d'hospitalisation involontaire. De plus, l'hôpital ne respectait pas l'article 7 de la loi P-38 en n'informant pas le Directeur des Services Professionnel des mises sous garde préventive à l'hôpital. Nous avons appris que c'était le Chef du département de psychiatrie qui s'occupait de collecter ces informations. Nous avons donc écrit au Directeur des Services Professionnels afin de lui demander d'assumer les responsabilités que la loi lui confère à ce niveau puisque ce pouvoir ne se délègue pas.

### **Curateur Public**

L'A-DROIT a actualisé cette année son protocole de collaboration avec le Curateur public du Québec. Ce protocole, qui prévoit une collaboration au niveau des dossiers systémiques ainsi que pour les références en ce qui à trait à l'aide et l'accompagnement a commencé à être appliqué cette année. Le coordonnateur de L'A-DROIT a rencontré les représentantes régionales du Curateur public en février et ont convenu de resserrer leur collaboration en regard de l'aide et l'accompagnement, entre autre.

### **Membership**

Cette année, L'A-DROIT a été particulièrement actif en ce qui à trait au membership. En effet, nous avons mis l'accent à compter de l'été au recrutement de nouveaux membres pour l'organisme. Lorsque beaucoup de gens se joignent à un collectif comme L'A-DROIT, cela donne davantage de crédibilité lorsque nous prenons position au nom des personnes utilisatrices de services de la région. Les principaux services aux membres sont :

- L'envoi du journal de L'A-DROIT par la poste.
- L'envoi de L'@-DROIT.net par courriel.
- L'opportunité de participer à la vie démocratique de l'organisme.
- L'information quant aux différentes formations offertes par L'A-DROIT.

	<u>Total</u>	<u>Littoral</u>	<u>Beauce- Etchemins</u>	<u>Amiante</u>	<u>Montmagny- L'Islet</u>	<u>Extérieur</u>
<b>Membres</b>	95	49	28	4	6	8

**Cette année, il y a eu une augmentation de 365,38% du nombre de membres comparativement à 2003-2004**

## Aide et accompagnement

Cette année, l'aide et l'accompagnement a été un des volets de l'organisme qui a été le plus en expansion. C'est directement lié aux grands efforts de promotion, qui se sont avérés fructueux. Cela s'est traduit par une demande croissante en ce qui à trait aux appels ainsi qu'aux rencontres d'aide et d'accompagnement.

Voici le sommaire des appels et des accompagnements pour 2003-2004.

	<u>Total</u>	<u>Littoral</u>	<u>Beauce- Etchemins</u>	<u>Amiante</u>	<u>Montmagny- l'Islet</u>	<u>Ext.</u>
Appels	1836	926	604	143	83	80
Accompagnements	263	122	102	26	10	2
Nouvelles demandes	99	31	36	13	5	1
Dossiers en cours	120	59	42	14	5	0

Types d'appels les plus fréquents:	430	Coordination et vie associative
	151	Garde en établissement
	119	Demande d'information
	71	Aide sociale
	68	Administration
	63	Tutelle/curatelle
	62	Plainte contre un professionnel de la santé
	61	Logement
	60	Avocat
	56	CSST
	51	SAAQ

## Appels reçus par sous-région :

### Littoral

### Beauce-Etchemins

Accès au dossier :	13	Accès au dossier :	18
Administration :	40	Accès aux services :	3
Aide juridique :	8	Administration :	4
Aide sociale :	33	Aide juridique :	4
Assurances :	5	Aide sociale :	24
Assurances-emploi :	1	Assurances-emploi :	8
Avocat :	38	Avocat :	18
Centre jeunesse :	11	Centre jeunesse :	11
Changement de professionnel de la santé :	5	Changement de professionnel de la santé :	31
Changement d'établissement :	1	CLSC :	3

CLSC :	10	Comité :	19
Comité :	26		
Coordination :	261	Coordination :	98
Cour (accompagnement) :	12	Cour (préparation pour assister) :	3
Cour (préparation pour assister) :	31	CSST :	15
CSST :	24	Curatelle/Tutelle :	18
Curatelle/Tutelle :	33	Demande d'accompagnement :	23
Demande d'accompagnement :	18	Divorce :	29
Divorce :	5	Formation :	11
Formation :	8	Garde en établissement :	55
Garde en établissement :	68	Information :	37
Information :	66	Logement :	23
Logement :	34	Médiation :	4
Médiation :	2	Médication :	3
Médication :	1	Organisme :	17
Organisme :	15	Plainte :	8
Pension alimentaire :	2	Plainte contre un établissement :	10
Plainte :	6	Plainte contre un professionnel	
Plainte contre un établissement :	14	de la santé :	45
Plainte contre un professionnel		Refus de traitement :	3
de la santé :	10	Régie des rentes :	2
Promotion :	3	Représentation :	2
Recouvrement :	1	SAAQ :	38
Refus de traitement :	2	Sécurité publique :	2
Régie des rentes :	37	Travail :	5
Représentation :	13	Vie démocratique :	1
SAAQ :	9	Autre :	9
Sécurité publique :	11		
Support :	20		
Travail :	4		
Vie démocratique :	2		
Autre :	23		
<b>Total :</b>	<b>926</b>	<b>Total :</b>	<b>604</b>

## Amiante

## Montmagny-L'Islet

Accès aux services :	10	Accès au dossier :	2
Administration :	3	Administration :	2
Aide sociale :	14	Aide juridique :	2
Assurances :	2	Assurances-emploi :	1
Avocat :	2	Avocat :	2
Changement d'établissement :	16	CLSC :	2
CLSC :	11	Coordination :	19
Coordination :	21	CSST :	10
CSST :	7	Curatelle/Tutelle :	10
Curatelle/ Tutelle :	2	Formation :	3
Demande d'accompagnement :	1	Garde en établissement:	5
Garde en établissement :	22	Information :	6:
Information :	2	Logement :	3
Logement :	3	Organisme :	1

Plainte contre un établissement :	8	Plainte :	3
Plainte contre un professionnel de la santé :	2	Plainte contre un établissement :	4
		Plainte contre un professionnel de la santé :	5
Support :	1	Recouvrement :	1
Autre :	15	Support :	1
		Autre :	3
<b>Total :</b>	<b>143</b>	<b>Total :</b>	<b>83</b>

## Extérieur

Administration:	19	Représentation :	1
CLSC :	3	SAAQ :	4
Coordination :	31	Support :	4
Demande d'accompagnement :	1	Travail :	3
Formation :	4	Vie démocratique :	1
Garde en établissement :	1	Autre :	1
Information :	7	<b>Total :</b>	<b>80</b>

## Aide et Accompagnement

### Littoral

### Beauce-Etchemins

Accès au dossier :	4	Accès au dossier :	2
Accès aux services :	1	Aide juridique :	2
Aide juridique :	1	Aide sociale :	12
Aide sociale :	1	Assurances :	2
Avocat :	3	Assurance-emploi :	2
Centre jeunesse :	1	Avocat :	2
CLSC :	4	Centre jeunesse :	3
Comité :	3	Changement de professionnel de la santé :	5
Cour (accompagnement) :	7	CLSC :	2
Cour (préparation pour assister) :	7	Comité :	1
CSST :	6	Cour (accompagnement) :	3
Curatelle/Tutelle :	10	CSST :	5
Demande d'accompagnement :	4	Demande d'accompagnement :	2
Divorce :	1	Divorce :	5
Garde en établissement :	20	Garde en établissement :	12
Information :	4	Logement :	4
Logement :	8	Médiation :	3
Médiation :	1	Organisme :	6
Organisme :	6	Plainte :	2
Pension alimentaire :	1	Plainte contre un établissement :	2
Plainte :	3	Plainte contre un professionnel de la santé :	6

Plainte contre un établissement :	1	SAAQ :	1
Plainte contre un professionnel de la santé :	5	Travail :	2
Refus de traitement :	1	Autre :	16
Régie des rentes :	5		
SAAQ :	2		
Travail :	1		
Autre :	11		
<b>Total :</b>	<b>122</b>	<b>Total :</b>	<b>102</b>

## Amiante

## Montmagny-l'Islet

Accès aux services :	2	CLSC :	1
Aide sociale :	6	CSST :	1
Assurances :	1	Curatelle/Tutelle :	1
Assurance-emploi :	1	Garde en établissement :	1
Changement de professionnel de la santé :	1	Plainte contre un établissement :	2
Changement d'établissement :	2	Plainte contre un professionnel de la santé :	2
CLSC :	1	Autre :	2
Cour (préparation pour assister) :	2		
Demande d'accompagnement :	1		
Garde en établissement :	2		
Information :	3		
Médication :	1		
Autre :	3		
<b>Total : 26</b>		<b>Total : 10</b>	

## Extérieur

Organisme :	1
SAAQ :	1
<b>Total :</b>	<b>2</b>

## Accompagnements les plus fréquents :

### Garde en établissement : 35

Cette année, le dossier de la garde en établissement est celui où nous avons effectué le plus d'accompagnements. Les gens qui sont hospitalisés en Chaudière-Appalaches dans les différents hôpitaux ayant un département de psychiatrie sont généralement peu ou pas informés de leurs droits. Nous avons

aussi remarqué que le processus de mise sous garde en établissement est peu ou pas respecté par les hôpitaux.

La connaissance de la « *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes et pour autrui* » varie d'un hôpital à l'autre. L'information quant au processus légal ainsi qu'au statut de la garde des personnes lorsqu'elles le demandent est vraiment déficitaire dans la région.

Nos actions en aide et accompagnement ont principalement consisté à rencontrer les personnes, évaluer le recours possible à effectuer, les aider à négocier avec le personnel en place, et les accompagner pour rencontrer leur psychiatre et le Tribunal Administratif afin de contester leur mise sous garde. Dans le cadre de ces démarches, nous avons aidé les personnes qui en faisaient la demande à se trouver un avocat.

### **Aide sociale : 19**

L'aide sociale constitue la 2<sup>ème</sup> problématique pour laquelle les gens ont demandé l'aide de L'A-DROIT cette année. Les demandes étaient principalement afin d'obtenir un barème (contraintes sévères à l'emploi) et contester une dette. Nous informions la personne de ses droits, et l'aidions à élaborer des stratégies afin d'obtenir justice. Nous accompagnions également les personnes dans les rencontres auprès des instances concernées (TAQ, révision).

### **Plainte contre un professionnel de la santé : 13**

Les plaintes contre des professionnels de la santé constituent une bonne part des interventions que nous avons effectuées cette année. Les personnes ayant fait des démarches désiraient faire une plainte principalement vis-à-vis leur psychiatre, leur médecin et leur intervenant(e) de CLSC. Nous avons aidé les personnes à rédiger leur lettre de plainte et nous les avons assisté lors des rencontres associées à celles-ci.

### **Organisme communautaire : 13**

Cette année, nous avons fait 13 interventions reliées aux organismes communautaires. Principalement, les personnes vivaient une situation de conflit avec un ou plusieurs membres de l'équipe de travail de l'organisme en question et les personnes désiraient faire une démarche de plainte ou une rencontre de conciliation.

## **CSST : 12**

Principalement, les personnes qui ont fait des démarches reliées à la CSST les ont faites afin d'obtenir des prestations et pour contester des décisions reliées à un statut qu'on leur refuse.

## **Accompagnement à la cour : 12**

Nous avons accompagné dans l'année 2003-2004 des personnes à la cour autant que pour des dossiers de droit civil et de droit criminel. Nous accompagnons la personne, lui donnons des conseils et sommes présents en support.

## **Logement : 12**

Les personnes qui vivent et qui ont vécu avec un problème de santé mentale vivent bien souvent des difficultés en ce qui à trait au respect de leurs droits par rapport à la problématique du logement. Principalement, les dossiers reliés à cette problématique sont par rapport à des avis d'expulsion ainsi qu'à des mises en demeure que les locataires font par rapport à de mauvais propriétaires. Nos actions sont d'aider les personnes à contester l'avis d'expulsion, ainsi qu'à rédiger des mises en demeure. Nous effectuons également des accompagnements à la régie du logement.

L'aide et l'accompagnement met en lumière certaines problématiques vécues quant au respect des droits dans la région. Nous pouvons conclure de ces statistiques que L'A-DROIT a aidé des personnes par rapport beaucoup de types de droits. De plus, autant le nombre d'appels que le nombre d'accompagnements dépasse les attentes que nous nous étions fixées en début d'année.

## **Conclusion**

L'année 2003-2004 a été une année où notre organisme s'est consolidé et a développé certains volets de sa mission à grande vitesse. Pour la prochaine année, nous souhaitons que la défense collective des droits connaisse une expansion similaire. Nous avons accompli beaucoup en 2003-2004 mais les défis sont toujours aussi nombreux sur notre chemin afin de faire respecter les droits des personnes qui vivent et qui ont vécu avec un problème de santé mentale.

---

Claude Asselin  
Président du conseil d'administration  
L'A-DROIT de chaudière-appalaches

---

François Winter  
Coordonnateur  
L'A-DROIT de chaudière-appalaches